

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acteRése
au
Moni
bel

17134776

Tribunal de Commerce

12 SEP. 2017

Brabant Wallon

Greffe

N° d'entreprise : 0443.278.221

Dénomination

(en entier) : **SERVICE JEUNESSE BRABANT**(en abrégé) : **S.J.B.**

Forme juridique : ASBL

Siège : Chaussée de Wavre 4 - 1360 Perwez

Objet de l'acte : Démission et admission d'un membre. Renouvellement du Conseil d'Administration.1 Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2017 à 9 heures.

L'assemblée générale extraordinaire :

ACTE l'indisponibilité temporaire de Monsieur Luc BOVERIE pour raisons de santé.

Le prochain Conseil d'Administration pourvoira à son remplacement.

ACCEPTE, sur proposition du conseil d'administration, l'admission d'un membre fondateur en la personne de Monsieur André Antoine, domicilié à 1360 PERWEZ, rue de Jausselette 19, né à Leuven, le 03 février 2017 et le désigne comme administrateur.

ACCEPTE l'admission, suite à sa candidature, de Madame Claudine HERMANS, domiciliée à 1370 Jodoigne, chaussée de Tirlemont 78, née à Jodoigne, le 13 août 1953 et la désigne comme administratrice.

NOTIFIE la démission volontaire de Monsieur Rémy VAN EYCK en tant que membre de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15 après lecture et signature du présent procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

2 Conseil d'administration du 1er septembre 2017.

La séance est ouverte à 12 heures 20.

Sont présents :

- Madame Carine MARCHAL, administratrice ;
- Madame Claudine HERMANS, administratrice ;
- Monsieur Michel DUPONT, administrateur ;
- Monsieur André Antoine, administrateur.

Est excusé :

- Monsieur Luc BOVERIE, administrateur.

Le conseil est valablement constitué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.Comptes annuels 2016 ;
- 2.Identification des fonctions ;

1.Comptes annuels 2016

CHARGE Monsieur Philippe Gathy de déposer les comptes annuels 2016 au plus tard avant la fin du mois, après avoir préalablement consulté le comptable fiscaliste Longrée pour la clôture et avoir reçu le rapport d'audit du Réviseur Delvaux mandaté pour 3 ans.

2.Identification des fonctions

Les administrateurs élus par l'assemblée générale extraordinaire de ce mardi 1er septembre 2017 ont désigné entre eux :

Monsieur André ANTOINE en qualité de président ;
Madame Carine MARCHAL de secrétaire ;
Monsieur DUPONT Michel de trésorier.

Monsieur ANTOINE André a été par ailleurs nommé administrateur délégué, comme tel chargé de la gestion journalière de l'association et ayant l'usage de la signature sociale afférente à cette gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30 après lecture et signature du présent procès-verbal.

André ANTOINE
Président

Michel DUPONT
Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2017 - Annexes du Moniteur belge